

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 88 (1991)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Société genevoise d'apiculture

La SGA a tenu son assemblée générale le 9 novembre 1990 en son local habituel.

Cette séance a été honorée de la présence de notre président d'honneur, M. Otto Schmid.

La situation financière est saine.

L'effectif total reste constant, la société est forte de 274 membres actifs, de 13 membres passifs et 7 membres d'honneur.

Le canton est toujours atteint à 100% par le varroa, mais les apiculteurs genevois ne se laissent pas miner et continuent de lutter avec fougue contre cet acarien. C'est tout à leur honneur.

Les réunions mensuelles sont fort bien fréquentées. Les cours d'apiculture destinés aux débutants ou à ceux qui s'intéressent à l'élevage des reines remportent toujours du succès.

Notre ami François Cottet, qui remplace Vital Casutt au comité SAR, se révèle être un excellent candidat, conscientieux et compétent. Nous lui souhaitons un plein succès dans son dicastère. Quant à notre grand Vital – c'est peut-être une première à la SAR – il poursuit, à la demande de l'Office fédéral de l'agriculture, son activité au sein de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture, à savoir parfaire la mise au point d'un système efficace du contrôle de la qualité des miels, dans le cadre de la prochaine réglementation en matière de denrées alimentaires. Notre président remercie ces deux membres pour tout ce qu'ils font pour l'apiculture et pour la société.

Des félicitations ont été également adressées à M. Daniel Baroni pour ses cinquante années de sociétariat. Un diplôme de circonstance lui a été remis sous les applaudissements de l'assemblée.

Après six ans de comité, dont trois de

trésorerie, notre ami Albert Rollero demande à être déchargé de ses fonctions. Notre président le remercie de son dévouement pour la société et lui remet un souvenir.

Après dix-neuf ans de comité, dont douze de contrôle du miel pour Genève, notre ami Albert Rossier a demandé de prendre sa retraite. Elle est bien méritée. Notre président s'est fait le plaisir, au nom de tous, de lui remettre un souvenir et l'assemblée l'a élevé au titre de membre d'honneur. Encore toutes nos félicitations et un grand merci pour tout le travail accompli.

Et notre ami Marc Buscarlet, combien d'années croyez-vous qu'il a passées au comité ? Trente-neuf ans, dont vingt et une comme bibliothécaire ; il en a des choses à raconter ! Notre ami Marc a également demandé de prendre sa retraite, car il a 80 ans. Quelle santé ! Notre président s'est fait le plaisir, également au nom de tous, de lui remettre un souvenir. Sur proposition du comité, l'assemblée élève au titre de membre d'honneur notre ami Marc Buscarlet. Acclamations et applaudissements de l'assemblée. Notre ami Marc, très ému, remercie le président ainsi que l'assemblée de cette marque de sympathie.

Dans le but de maintenir l'effectif du comité au complet, trois nouveaux membres sont élus. Ce sont MM. Georges Carron, John Jacquier et Adrien Zanolin. Nous formulons tous nos meilleurs vœux à nos nouveaux collègues pour leurs futures tâches.

En prévision d'une éventuelle hausse de la cotisation SAR, l'assemblée a accepté le report immédiat de celle-ci sur l'exercice 1992, sans avoir à convoquer une assemblée extraordinaire.

Enfin, ce furent 53 collègues qui participèrent au repas qui suit traditionnellement l'assemblée générale, cela dans une très agréable ambiance.

Société d'apiculture de la Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée générale du 7 mars 1991 à la Croix-d'Or

Il est 20 h 15 lorsque Georges Darbre, président, ouvre cette assemblée en saluant particulièrement M. Eric Ummel et Pierre Paratte, inspecteur cantonal.

Affaires courantes: Suite au décès de notre membre Maurice Loichat, le président demande de se recueillir quelques instants.

Démission d'Eric Geiser et de M. Vogelbacher, ces deux membres ayant vendu leur rucher.

M^{me} Rorbach de la Ferrière a remis son rucher à son fils.

M^{me} Rose Aubry est nommée vérificatrice des comptes.

A la FCNA, M. Fahrny succédera à M. Bichet à la caisse.

Si la fortune est toujours stable, le nombre d'apiculteurs est à la baisse, puisqu'il y a une diminution de 10 apiculteurs, 12 ruchers et 88 colonies.

La journée cantonale se déroulera à Saint-Aubin.

Une commission pour la mise en valeur du miel s'est formée, Eric Aubry et son épouse en feront partie.

Lettre de remerciements des Montagnes neuchâteloises suite au don reçu lors de leur 100^e anniversaire.

Activité 1991: Charles Schlunegger présente un projet de course, Le Pont-de-la-Caille, le 15 juin. Prix: 45 francs par personne. Vulgarisation: une séance en mai; thème: travaux de saison. En juin, 2^e séance: travaux de saison et comment augmenter son effectif.

Traditionnelle journée des familles au Valanvron.

Divers: M. Pierre Paratte, inspecteur cantonal, remercie la société pour l'invitation et nous annonce qu'un cours d'inspec-

teur aura lieu; il espère que plusieurs membres de notre société s'inscriront.

Encore quelques judicieux conseils pour le conditionnement et la mise en boîtes du miel et le président lève l'assemblée à 21 h 45.

Le secrétaire

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Vendredi 8 mars 1991, assemblée générale ordinaire à l'Hôtel de Commune, à Dombresson. Le président Claude Bourquin ouvre la séance devant 31 membres à 20 h 15 et souhaite la bienvenue à chacun en soulignant la présence de trois anciens, soit Pierre Bellenot, André Guignand, Willy Debély, ainsi que celle du conférencier du soir, Alain Saunier. Sont excusés: J.-L. Schüpbach, René Colin, Ernest Fallet, Roland Monnier et Michel Spack. Le président demande d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant les cotisations. Cela est accepté par l'ensemble des membres présents.

L'assemblée de printemps a eu lieu aux Vieux-Prés. Cours d'élevage le 5 juin avec Claude Bourquin. Cours annuelle à Zweisimmen, organisée conjointement avec les sociétés de la Côte, du Val-de-Travers, de La Béroche et du Val-de-Ruz. Souper annuel très bien fréquenté. La société compte 68 membres. Au cours de l'année, notre ami Roger Major nous a quittés après quelques jours passés à l'hôpital. Trois admissions. Le caissier a le sourire, la fortune de la société ayant augmenté grâce à l'organisation de la Journée cantonale. L'inspecteur des ruchers se plaît à relever le sérieux avec lequel les apiculteurs luttent contre la varroase. Malheureusement, il y a toujours quelques inconscients qui ne

font rien, mais ces apiculteurs se punissent eux-mêmes, car des colonies non traitées sont vouées à une mort certaine. Le recensement de novembre révèle 67 propriétaires et 1113 colonies réparties dans 84 emplacements. Comparé à 1989 c'est la stabilité.

Le conseiller apicole Willy Debély est heureux de constater que les cours cet hiver sont bien fréquentés et recommande à chacun d'effectuer le traitement antivarroas.

Le comité est réélu en bloc par acclamation et se compose pour les deux années prochaines de la manière suivante: président: Claude Bourquin; inspecteur: Thierry Horger; caissier: Francis Vuilleumier; secrétaire: Philippe Breitler, ainsi que de Jean-Marie Vallat. Vérificateurs: Gilbert Dey et Jean-Christophe Geiser; suppléant: Samuel Grau. Délégués Fédération neuchâteloise: Fr. Vuilleumier; suppl. D. Zaugg. Délégués SAR: T. Horger; suppl. W. Debély.

Claude Bourquin pour quarante ans de sociétariat a été, comme il se doit, dignement fêté.

En ce qui concerne les cotisations, il faudra s'attendre à une forte augmentation, cela nous étant probablement imposé par la SAR, les comptes de notre association faîtière étant fortement déficitaires. La décision sera prise lors de l'assemblée annuelle du 16 mars 1991. Une course sera probablement organisée avec La Béroche, dont l'idée est de partir trois jours en France.

Le concours des ruches de Suisse romande aura lieu en 1992 pour le canton de Neuchâtel. W. Debély organisera quelques séances d'information à ce sujet ainsi que des cours pratiques.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 21 h 15 et passe la parole à Alain Saunier, de Grandval, qui nous présente et commente de superbes dias sur les eaux courantes et dormantes de nos régions.

*Le secrétaire:
Ph. Breitler*

Union romande des inspecteurs de ruchers

Les inspecteurs de ruchers de la Suisse romande se sont réunis à l'Ecole cantonale d'agriculture de Grangeneuve, Fribourg, pour tenir leur assemblée annuelle samedi 3 novembre 1990.

A 9 h 30 M. Dupasquier, président, ouvre l'assemblée en saluant M. Ducros, vétérinaire cantonal, Georges Fragnière, M. le Dr Luzio Gehrig et M. Georges Bühlmann, conférencier, les deux ce jour. **Excusés:** M. le Dr Dauwalder, vétérinaire cantonal de Berne; M. Karl Wyder, président de la Fédération suisse d'apiculture, et M. Dupaquier, conseiller d'Etat et chef du Département de l'agriculture.

M. Ducros, vétérinaire cantonal, nous apporte les salutations du Service vétérinaire cantonal et transmet des salutations de M. Dupaquier, conseiller d'Etat. Il nous remercie de l'avoir associé à notre journée et nous remercie pour notre travail. Dans le canton de Fribourg, l'apiculture est en régression. On y compte 1231 apiculteurs, qui possèdent au total 14120 colonies. M. Ducros constate des régions où il n'y a plus d'abeilles du tout.

M. le vétérinaire cantonal nous souhaite une belle journée.

M. Dupasquier, président, remercie M. le Dr Ducros pour son exposé et les vœux et remerciements qu'il nous témoigne.

M. Dupasquier donne ensuite la parole aux conférenciers, d'abord à M. G. Bühlmann, qui nous communique les résultats du laboratoire en 1990 et les enquêtes sur l'essai d'acide formique en 1989 dans le canton de Vaud.

Analyses de couvain: 235; loque américaine: 75; loque européenne: 54; loque européenne: 54; couvain calcifié: 57; couvain sacciforme: 72; anomalies: 125. (Effectif en Suisse 1990.)

Analyses échantillons d'abeilles: 117; acariose: 57; noséma: 34.

M. Bühlmann nous dit qu'il est malheureuse que le quart des apiculteurs ne participent jamais à des cours ou conférences apicoles. Il apparaît aussi un vieillissement

des apiculteurs ; il manque des jeunes gens qui s'intéressent.

Essais avec l'acide formique : 60 % des apiculteurs ont lutté contre la varroase avec l'acide formique ; ces traitements ont été faits par le haut et le bas de la ruche, avec des buvards préfabriqués, de la maison Mathys, à 30 et 40 ml d'acide formique. Le résultat fut bien meilleur avec des plaques à 40 ml. Le résultat en traitant par le haut est en général supérieur. Des questionnaires ont été envoyés aux inspecteurs cet automne par le Liebefeld. Sur les 13 questionnaires déjà reçus, 50 % des apiculteurs sont intéressés à poursuivre les traitements à l'acide formique. Il n'y a pas eu de reines perdues.

M. Forma, inspecteur cantonal du Valais, nous informe qu'ils ont eu beaucoup de pertes de reines et d'abeilles en traitant avec l'acide formique, plaques Illertisser ! Il doit y avoir aussi le climat du Valais qui joue un rôle.

M. Bühlmann nous dit que certains apiculteurs n'ont pas voulu croire qu'ils ont des varroas dans leur rucher. Maintenant il est trop tard pour lutter. Les abeilles sont mortes et les varroas aussi.

M. Bühlmann est fort applaudi pour son exposé ; le président le remercie et donne la parole à M. le Dr Gehrig, qui nous dit que les apiculteurs sont en souci, avec les nombreux déchets que nous avons en Valais, et surtout avec une quantité de ruches perdues. Des analyses doivent se faire pour trouver la faute.

M. Gehrig nous montre par un tableau tout le circuit que doit faire l'Apistan jusqu'à son homologation. La Section apicole du Liebefeld a fait entre 1986 et 1989 23 essais de traitement de colonies avec l'Apistan. Ce n'est pas la Station du Liebefeld qui est en faute si l'Apistan n'est pas encore homologué en Suisse. Nous attendons le dossier au Liebefeld depuis trois ans. Efficacité moyenne des essais de traitement avec l'Apistan : 90-95 %.

M. Gehrig nous parle des réinfestations. Il faut éviter le contact avec des colonies mal soignées, les sélectionner, contrôler le trou de vol, éviter le pillage, traiter toutes les ruches de la région en même temps.

Par un graphique, M. Gehrig nous montre l'efficacité de l'Apistan. Les résidus laissés dans la cire après utilisation de l'Apistan sont de 54 mg par kilo du cire et dans la propolis de 14 mg par kilo. Il faut limiter au strict minimum le traitement chimique, à cause des traces dans la cire et le miel. Nos abeilles et nos futurs apiculteurs nous en seront reconnaissants.

Prévention de la réinfestation. Devoir de chaque apiculteur de suivre l'évolution du varroa dans son rucher et dans chaque colonie, de faire des essaims artificiels, d'éliminer les colonies faibles, de former des nucléis, d'élever des reines, de sensibiliser les voisins. Traitement à généraliser. Il existe des colonies qui se défendent mieux contre le varroa que d'autres. Divers facteurs entrent en ligne de compte. M. Gehrig nous montre des diapositifs sur le traitement à l'acide formique d'un apiculteur en Allemagne qui vend des produits apicoles à des touristes. M. Gehrig nous conseille d'aider les apiculteurs âgés, afin qu'ils puissent encore poursuivre leur hobby. Plusieurs questions sont posées à M. Gehrig. Il est passé midi lorsque M. Dupasquier, président, clôt l'assemblée, en remerciant M. le Dr Gehrig pour son exposé et le grand travail accompli au sein de l'apiculture suisse. Il lui remet un cadeau au nom de l'Union en lui souhaitant une heureuse retraite, car M. Gehrig prendra sa retraite pendant l'été 1991. M. Gehrig est fort applaudi par l'assemblée.

L'assemblée des inspecteurs romands se déroulera dans le Jura bernois en 1991, sous la présidence de M. Paul Aeschlimann de Reconvilier, inspecteur cantonal bernois. M. Dupasquier nous invite à l'apéro, offert par le Conseil d'Etat. Puis le repas de midi nous est servi par l'école d'agriculture. Après le repas de midi, M. Dupasquier, président, nous souhaite un bon retour dans nos foyers et invite ceux qui le désirent à visiter le rucher-école.

Chers inspectrices, inspecteurs et apiculteurs de la Suisse romande je vous souhaite une belle saison apicole, une bonne santé pour vous et vos abeilles et une année mellifère.

Votre secrétaire : U. Zaugg